



Bonjour

En cette année 2019, le combat contre le projet éolien de Comiac se fera grâce à vous et **nous comptons sur vous pour nous aider dans cette lutte.**

**Merci de trouver de nouveaux adhérents et de nouveaux donateurs**, car le dossier de Comiac est toujours à l'étude à la DREAL du Lot et le gouvernement **a supprimé la possibilité de faire un recours gracieux.**

Il nous faudra donc passer par l'intermédiaire d'un avocat- **maître IZEMBARD** au cas où la décision du préfet ne nous serait pas favorable. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier. A Camps, l'enquête publique est terminée

### • Actions

- **Samedi 9 mars 2019**, Vent debout 15 propose une réunion d'information à Montsalvy télécharger l'affiche
- **samedi 9 février** de 11 heures à 13 heures, **Au pied de la tour Montparnasse**, eut lieu un rassemblement anti-éolien. Plusieurs associations ont répondu à l'appel dont l'APPGE. Près de 500 personnes se sont rassemblées afin de témoigner de leur mécontentement, du massacre de nos territoires et crier "STOP" à l'invasisseur. Les promoteurs installent à présent des éoliennes **de 200 à 240 mètres de haut, c'est la taille de la tour Montparnasse.**



### L'éolien dont il est question

VENT DEBOUT 15 -  
Comité de vigilance  
contre le saccage des départements du sud Massif-Central  
Aveyron - Cantal - Corrèze - Lot  
par l'installation d'aérogénérateurs (éoliennes industrielles)

organise le **Samedi 9 mars 2019**  
à Montsalvy (Cantal),  
**Salle polyvalente**  
*Ouverture des portes à partir de 19H30*

**une grande réunion d'information**  
et de concertation *ouverte à tous.*

CONTACT :  
[ventdebout15@gmail.com](mailto:ventdebout15@gmail.com)

- Lire ce **qu'écrivent les médias présents**
- voir les photos et le compte-rendu fait par **Sioux Berger**
- regarder les vidéos **sur Youtube** par **les vents d'Amarugue** qui luttent dans le Cantal
- visionnez et partagez la recette de la **soupe à l'éolienne** par Sioux Berger



- **Lettre du 30 janvier au Président de la République**, nos lettres ont fait partie des 10 000 courriers qui ont été adressés de tous les coins de France. Nous vous tiendrons au courant de la suite qui sera donnée.

- **Le lundi 28 janvier 2019**, la Fédération Environnement Durable, Vent de Colère!, Vieilles Maisons Françaises, Patrimoine Environnement et Sites & Monuments ont déposé devant le Conseil d'État deux requêtes en annulation pour excès de pouvoir des décrets « Lecornu / de Ruyg » n°2017-1217 du 24 décembre 2018 et n°2017-1217 du 24 décembre 2018. **Télécharger le communiqué de presse**



- **Il y a quelque chose de pourri au royaume des éoliennes** lire la **déclaration de Xavier Bertrand**, président des hauts de France, qui dit « *Il n'y a eu aucune concertation sur ce décret, explique-t-il. Les éoliennes sont installées dans des milieux ruraux qui ne sont pas les mieux servis en matière d'Internet. Ce décret, c'est un mépris de démocratie.* ».

- **Faut-il continuer à développer l'éolien en France ?** c'était la question du sondage organisé par Le Figaro le 7 février. Sur les 56 147 votants, **69% ont répondu Non**
- Assemblée Nationale Française :
  - **Notre députée Huguette Tiegna** très impliquée dans le groupe de travail « Eolien » **lire dans Medialot**
  - 3 députées ont chacune déposé une question écrite au gouvernement le 19 février 2019 :
    - **Mme Aurore Bergé** (LaREM– Yvelines) concernant sur la suppression du double degré de juridiction dans les contentieux portant sur des projets éoliens terrestres
    - **Mme Marie-France Lorho** (NI - Vaucluse ) sur le fait que l'inspecteur général des finances honoraire juge insensée la multiplication des éoliennes, tant au plan économique qu'esthétique et même en termes de santé publique et d'écologie
    - **Mme Marie-Christine Dalloz** (LR- Jura ) Sur « Enjeux et efficacité des éoliennes terrestres »
  - La commission d'enquête de l'Assemblée Nationale sur **l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables**, sur **la transparence des financements** et sur **l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique** a été créée le **mardi 19 février 2019** lors de la réunion des présidents de l'Assemblée Nationale ; elle sera **composée de 30 membres** (16 LaREM, 5 LR, 2 MODEM, 2 SOC, 2 UDI-AGIR, 1 FI, 1 GDR et 1 LT) espérons qu'elle pourra faire la lumière sur le scandale financier éolien et sur l'inutilité de l'éolien dans la transition énergétique.
- **Trois fois plus qu'une éolienne** : L'investissement serait de taille, entre 12 et 14 millions d'euros. « *Une installation hydroélectrique pour produire un mégawatt coûte entre 6 et 7 millions d'euros* », calcule Antoine Poisson (**responsable de l'activité hydroélectrique de Valorem**). La puissance de ce barrage hydroélectrique atteindrait deux mégawatts. A titre de comparaison, c'est ce que produit une éolienne. La différence, « **c'est qu'une éolienne tourne 2.000 heures par an, tandis qu'une centrale hydroélectrique tourne 6.000 heures, donc trois fois plus. .... c'est VALOREM qui le dit !!!** »
- **Le bilan 2019 de RTE est paru.** On peut remarquer que
  - La capacité installée de production éolienne a augmenté pour atteindre 11,4% de la capacité totale, mais ne produit que 5,07% de la production totale, alors que la France exporte 11% de la production totale.
  - **Page 100** : le nombre de pas horaires avec des **prix négatifs** augmente en France avec 11 occurrences dont 7 la seule journée du 1er janvier. Ce jour-là, le prix baisse jusqu'à -31,8 €/MWh, au plus bas depuis 2013. A noter qu'en Allemagne, les épisodes de prix négatifs sont bien plus fréquents et marqués en raison notamment d'une part plus importante des productions fatales dans le mix électrique (c'est quand il y a trop de vent !)
  - **Page 125**, EDF doit vendre son électricité aux concurrents à 42 € le MWh (dispositif de l'Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire (ARENH) –**rappelons que EDF est obligé d'acheter l'électricité de l'éolien terrestre à 82€ le MWh**
  - Page 169 : **les pertes** s'établissent à 2,6% de la production totale (principalement par effet joule)



- **Santé :**

- **l'inquiétant mystère des éoliennes de Nozay** : Des animaux qui meurent, des hommes malades, deux agriculteurs au bord de l'asphyxie financière. Depuis l'implantation d'un parc éolien en 2012 à Nozay, entre Nantes et Rennes, les services de l'État semblent désarmés face à des effets secondaires aussi alarmants qu'inexpliqués. **Une situation qui préoccupe jusqu'au ministère de la Transition écologique.** Lire dans [Médiacités de Nantes](#)
- **« A cause des éoliennes, mes deux chiens sont morts et je maudis le soleil »** lire [le témoignage de Michel Gardien](#), Chanteloup. (Bretagne) recueilli par Sioux Berger et qui se termine par « Il (le vétérinaire) était certain en revanche que la mort des deux animaux était liée à un problème neurologique. Et il a rajouté : « **on ne peut rien prouver, mais... ne reprenez pas d'animaux** ».
- **« Depuis l'arrivée des éoliennes, mon foin est cuit à même le sol »** [lire le témoignage de Céline Bouvet](#), agricultrice en Loire Atlantique(44) recueilli par Sioux Berger et qui se termine par « On nous dit qu'il faut nous taire, et qu'il faut s'y faire. Eux, ils disent que leur parc est aux normes ». .... Eux, ils ne payent même pas leurs impôts en France, c'est une société étrangère située au Luxembourg qui exploite le parc, **et moi, je dois me taire, payer les frais vétérinaires et les pénalités à répétition parce que la qualité de mon lait n'est plus « aux normes » ?**
- **« Nos vaches sont électrocutées à petit feu par les éoliennes »** [lire le témoignage de Murielle et Didier Potiron](#), éleveurs à Puceul, 44, recueilli par Sioux Berger et qui se termine par « **on constate une amélioration des performances de l'élevage et du comportement des animaux au cours de l'arrêt des éoliennes, avec une dégradation rapide lors de la remise en service du parc éolien** ».
- **« Nous sommes malades, mais la préfecture refuse de nous écouter »** [lire le témoignage de Sylvie Bignon](#), Conquereuil, 44, recueilli par Sioux Berger et qui se termine par « **Autour de chez nous, d'autres éoliennes se construisent. Sur les communes de Derval, notamment. Il y en aura 19 au total dont un projet de 8 éoliennes. Le parc se situera à 3,5 kilomètres de notre habitation. Elles poussent comme des champignons et on ne peut pas contester. Les gens de Derval nous demandent de venir témoigner. Mais c'est toute la France qui doit savoir. Alors partagez**»

- **Canada** : Premier recours collectif entendu contre un parc éolien « Des propriétaires (environ 500 personnes) du Centre-du-Québec réclament de 10 à 15 millions de dollars en dommages » lire [l'article du journal de Montréal](#)
- **Royaume Uni** : L'énergie des parcs éoliens ne fait rien pour [réduire nos factures](#) d'électricité.
- **Allemagne** : Fin des financements publics : Les [éoliennes mises au rebut?](#)

### ***Demandons un moratoire sur l'éolien terrestre, sauvagons notre patrimoine et notre biodiversité***

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un **environnement équilibré et respectueux de la santé.**

Art. 2. - **Toute personne a le devoir** de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la **préservation et à la mise en valeur de l'environnement.**

**N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis**

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED

06.43.80.15.87 [gilles.forhan@wanadoo.fr](mailto:gilles.forhan@wanadoo.fr)

[appge-comiac@laposte.net](mailto:appge-comiac@laposte.net) site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

Membres du bureau :

Brigitte Briard, [présidente](#)

Dominique Lacambre, [trésorier](#)

Benoît Briard, [trésorier adjoint](#)

Gilles Forhan, [secrétaire](#)

Bernadette Forhan, [relecture](#)

